

RCS : MELUN

Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 70086

Numéro SIREN : 380 906 255

Nom ou dénomination : A 2 DISTRIBUTION "APPAREILS AUTOMATIQUES DE DIS-
TRIBUTION"

Ce dépôt a été enregistré le 13/02/2018 sous le numéro de dépôt 933



(1)

BILAN - ACTIF

933

DGFIP N° 2050 - SD 2017

Désignation de l'entreprise : SAS A2 DISTRIBUTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 15	
Adresse de l'entreprise : 7 RUE DU CALVAIRE 77520 MONS EN MONTOIS		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 3 8 0 9 0 6 2 5 5 0 0 0 2 7		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 31/03/2017	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC
	Frais de développement*	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières*	BH	BI
TOTAL (II)		BJ	BK
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
	Disponibilités	CF	CG
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN	
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	(3) Part à plus d'un an : CR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Certifiés conformes
par la plénitude

Désignation de l'entreprise		SAS A2 DISTRIBUTION		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 622)			DA	7 622	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	2 594	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)			DG		
	Report à nouveau			DH	504 909	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	140 400	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	655 526	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	18 584	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)			DV	176 240	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	201 520	
	Dettes fiscales et sociales			DY	136 688	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Autres dettes				EA	17 304	
				EB		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EC	550 336	
TOTAL (IV)			ED			
Ecart de conversion passif *			(V)	EE	1 205 862	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)						
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Écart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	541 837	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS A2 DISTRIBUTION

Néant ☐ *

			Exercice N						
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	2 122 332	FB		FC	2 122 332	
	Production vendue {	biens *	FD		FE		FF		
		services *	FG	59 396	FH		FI	59 396	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	2 181 728	FK		FL	2 181 728	
	Production stockée *						FM		
	Production immobilisée *						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP	4 348	
	Autres Produits (1) (11)						FQ	60	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 186 136	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	565 652	
	Variation de stock (marchandises) *						FT	-6 011	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	36 071	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV	718	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	444 184	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	18 870	
	Salaires et traitements *						FY	540 574	
	Charges sociales (10)						FZ	163 076	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	152 426	
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	77 358	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 992 918	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	193 218	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	282	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	282	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	392	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	392	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-110		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	193 108		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS A2 DISTRIBUTION</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	16 167
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	16 167
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	79
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	6 911
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	6 990
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	9 177
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	61 885
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 202 585
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 062 185
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	140 400
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1H	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	1J	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	1K	
	(9) Dont transferts de charges	HX	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	RC	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	RD	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A1	2 833
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A2	
		A3	
		A4	74 232
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CHEQUE STATIONNEMENT		17	
CHEQUE PV STATIONNEMENT		17	
DEPENSES AMENDE		45	
Cession 2154000000-9-Appareil diagnost		455	
Cession 2182000000-9-10-AMENAGEMENT DI		666	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

1^{ER} EXEMPLAIRE DESTINE À L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise SAS A2 DISTRIBUTION										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
						2		3		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	307 387	KE		KF	106 480	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants	M2			KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				1 727		KS	781 115	KT		KU	334 218	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *						KV	124 749	KW		KX	
		Matériel de transport *						KY	161 299	KZ		LA	22 335
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	6 172	LC		LD	1 098
		Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	1 073 334	LO		LP	357 652	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T		
	Autres participations				15		8U		8V		8W	1	
	Autres titres immobilisés						1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières				40		1T		1U		1V	3 000	
	TOTAL IV				55		LQ		LR		LS	3 001	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	1 380 776	ØH		ØJ	467 133		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virements de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1		2		3			
				4		4		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW	413 867	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre	IQ			MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR			MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS			MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT			MJ	4 120	MK	1 111 213	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU			MM		MN	124 749	MO	
		Matériel de transport	IV			MP	56 811	MQ	126 824	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW			MS		MT	7 270	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX			MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY			MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC			ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY			NG	60 931	NH	1 370 055	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ			ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ			ØX		ØY	16	ØZ	
	Autres titres immobilisés		II			2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2			2E		2F	3 040	2G	
	TOTAL IV		I3			NJ		NK	3 056	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4			ØK	60 931	ØL	1 786 978	ØM		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis - SD 2017

Exercice N clos le 31/03/2017

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS A2 DISTRIBUTIONNéant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

Désignation de l'entreprise SAS A2 DISTRIBUTION										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	5 837	PF	1 051	PG		PH	6 888		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	657 734	QA	120 567	QB	2 796	QC	775 505		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	120 280	QE	3 860	QF		QG	124 140		
	Matériel de transport	QH	114 350	QI	25 573	QJ	50 355	QK	89 568		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	4 200	QM	1 375	QN		QO	5 575		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	896 565	QV	151 375	QW	53 152	QX	994 788		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	902 402	ØP	152 426	ØQ	53 152	ØR	1 001 676		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres Immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO				
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS A2 DISTRIBUTION		Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	1 515	6U	1 515	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		7A
	TOTAL III	7B	1 515	TY	1 515	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	1 515	UB	1 515	UD
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF	1 515	
			UG	UH		
			UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

Désignation de l' entreprise : SAS A2 DISTRIBUTION				Néant ☐ *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	3 040	UV		UW	3 040			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	58 724		58 724					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	14 087		14 087					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	20 230		20 230					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	20 852		20 852					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	11 809		11 809					
	Charges constatées d'avance		VS	14 312		14 312					
	TOTAUX		VT	143 054	VU	140 014	VV	3 040			
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
			VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	18 584		10 085		8 499				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	476		476						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	201 520		201 520						
Personnel et comptes rattachés		8C	66 989		66 989						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	63 367		63 367						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	5 205		5 205						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 128		1 128						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	175 764		175 764						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	17 304		17 304						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	550 336	VZ	541 837		8 499				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	12 427	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

SAS A2 DISTRIBUTION

SAS au capital de 7 622,45 euros

Siège social : 7 RUE DU CALVAIRE 77520 MONS EN MONTOIS

RCS n°380906255- RCS 380906255 MELUN

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 MARS 2017

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 140.399,89 Euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 140.399,89 Euros

Report à nouveau créditeur : 504.909,06 Euros

Résultat affectable : 645.308,95 Euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour et au plus tard le 31 Mars 2018 en procédant aux affectations suivantes :

- A la distribution d'un dividende global de 346.181,00 Euros, soit 692.36 Euros par Actions.
Ce dividende sera payé au siège social à partir du 30 Septembre 2017.
- Au report à nouveau pour 299.127,95 Euros;

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 Décembre 2015 : 237.02 € par titre

Exercice clos, le 31 Décembre 2014 : NEANT

Exercice clos le 31 Décembre 2013 :

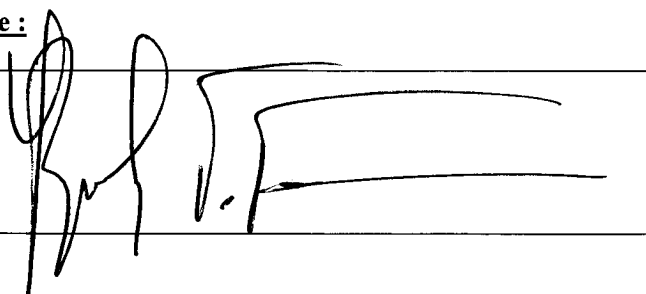
400 € par titre. Ces dividendes ont été éligibles à l'abattement de 40%.

Cette décision est adoptée par l'associé unique

Extrait certifié conforme à l'assemblée générale ordinaire du 30 Septembre 2017.

Signature de la Présidence :

SARL DAP

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'R. J. F.', is written over a rectangular box. The signature is fluid and cursive.

SAS A2 DISTRIBUTION

SAS au capital de 7 622,45 euros

Siège social : 7 RUE DU CALVAIRE 77520 MONS EN MONTOIS

RCS n°380906255- RCS 380906255 MELUN

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

L'assemblée générale ordinaire doit se réunir afin que, conformément aux dispositions légales et réglementaires, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2017 et vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice.

Pour votre information, il vous a été envoyé, avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi en vigueur et ce, quinze jours avant la date de l'assemblée. Ces derniers ont également été tenus à votre disposition, au siège social, à savoir:

- le bilan
- le compte de résultat
- l'annexe
- le texte des résolutions

Il est précisé que les comptes annuels de la société ont été établis selon la réglementation en vigueur et selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'exercice précédent.

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice de 140 399,89 Euros, après déduction des amortissements et provisions réglementaires.

I - RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

Situation de la société au cours de l'exercice écoulé

Le montant du chiffre d'affaires au cours de cet exercice s'est élevé à 2 181 727,93 Euros hors taxes contre 1 632 536,60 Euros hors taxes pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 549 191,33 Euros ou de 33,64%.

Les produits d'exploitation au cours de cet exercice sont de 2 186 135,87 Euros contre 1 642 295,13 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 543 840,74 Euros ou de 33,11%.

Les charges d'exploitation au cours de cet exercice sont de 1 992 918,04 Euros contre 1 448 547,05 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 544 370,99 Euros ou de 37,58%.

Les produits financiers au cours de cet exercice sont de 282,39 Euros contre 515,28 Euros l'exercice précédent, soit une diminution de 232,89 Euros ou de -45,2%.

Les charges financières au cours de cet exercice sont de 392,49 Euros contre 415,77 Euros l'exercice précédent, soit une diminution de 23,28 Euros ou de -5,6%.

Les produits exceptionnels au cours de cet exercice sont de 16 166,67 Euros contre 5 000,00



Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 11 166,67 Euros.
Les charges exceptionnelles au cours de cet exercice sont de 6 989,51 Euros contre 5 813,42 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 1 176,09 Euros ou de 20,23%.

A la clôture de cet exercice :

- Les créances sont de 125 702,06 Euros contre 90 598,60 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 35 103,46 Euros ou de 38,75%.
- Les liquidités sont de 138 213,25 Euros contre 130 495,09 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 7 718,16 Euros ou de 5,91%.

Pour cet exercice :

- Les achats de marchandises sont de 565 652,43 Euros contre 429 084,31 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 136 568,12 Euros ou de 31,83%.
- Les variations de stocks de marchandises sont de -6 011,00 Euros contre -47 026,90 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 41 015,90 Euros ou de 87,22%.
- Les achats de matières premières et autres approvisionnements sont de 36 070,55 Euros contre 27 024,44 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 9 046,11 Euros ou de 33,47%.
- Les variations de stocks de matières premières sont de 717,76 Euros contre 720,39 Euros l'exercice précédent, soit une diminution de 2,63 Euros ou de -0,37%.
- Les autres achats et charges externes sont de 444 183,88 Euros contre 198 662,02 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 245 521,86 Euros .
- Les impôts, taxes et versements assimilés sont de 18 870,46 Euros contre 6 005,86 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 12 864,60 Euros .
- Les salaires et traitements sont de 540 574,30 Euros contre 533 646,40 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 6 927,90 Euros ou de 1,3%.
- Les charges sociales sont de 163 076,45 Euros contre 134 923,10 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 28 153,35 Euros ou de 20,87%.
- Les dotations aux amortissements sont de 152 425,63 Euros contre 95 110,23 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 57 315,40 Euros ou de 60,26%.
- Les autres charges sont de 77 357,58 Euros contre 70 397,20 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 6 960,38 Euros ou de 9,89%.
- Le résultat bénéficiaire de l'exercice arrêté au 31 mars 2017 est de 140 399,89 Euros.
- L'effectif est de 12 salariés.

Les investissements réalisés au cours de l'exercice ont été les suivants :

- Immobilisations incorporelles : 106 480,00 Euros
- Installations et agencements divers : -3 365,00 Euros
- Matériels et outillages : 337 583,19 Euros
- Matériel de transport : 22 335,40 Euros
- Matériel de bureau et informatique : 1 098,17 Euros
- Immobilisations financières : 3 001,00 Euros

Evénements survenus au cours de l'exercice

néant

Dépenses affectées en recherche et développement

néant

Evénements survenus après la clôture de l'exercice

néant



Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir

néant

Conventions visées à l'article L227-10 du code de commerce

Un rapport spécial sur les conventions visées à l'article L227-10 du code de commerce, est établi ce jour.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

En application des articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce, il est précisé ci-après le solde, par date d'échéance, des dettes de la Société à l'égard des fournisseurs, à la clôture des deux derniers exercices.

Exercice	Solde des dettes fournisseurs à 30 jours	Solde des dettes fournisseurs à 60 jours	Solde des dettes fournisseurs à 90 jours	Solde des dettes fournisseurs à 120 jours
Exercice N	113987.52	43477.39	4223.8	11889.18
Exercice N - 1	94 879.58€	7 906.21€	781.91€	

ACTIONNARIAT SALARIE

Nous vous rappelons que :

- l'alinéa 2 de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce prévoit la réunion tous les trois ans d'une Assemblée Générale Extraordinaire pour se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail si les actions détenues par les salariés de la Société et celles qui lui sont liées représentent moins de 3 % du capital ;

- la Société n'est pas contrôlée au sens de l'article L. 233-16 du présent code par une société qui a mis en place, dans les conditions prévues au deuxième alinéa de l'article L. 3344-1 du Code du travail, un dispositif d'augmentation de capital dont peuvent bénéficier les salariés de la Société et que l'alinéa 2 précité est en conséquence applicable;

- la participation des salariés s'élevant à 0 % du capital au 31 mars 2017, est inférieure au seuil légal;

- il y a aura lieu de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de proposer, en application de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, une augmentation du capital social en numéraire réservée aux salariés adhérents à un plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18, L. 3332-19 et L. 3332-20 du Code du travail lors érale extraordinaire qui se tiendra au plus tard le 30 septembre 2019



II - PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 140 399,89 Euros, du report à nouveau créditeur antérieur pour un montant de 504 909,06 Euros, formant un résultat affectable de 645 308,95 Euros, l'assemblée générale propose de procéder aux affectations suivantes :

- A la distribution d'un dividende global de 346 181,00 Euros, soit 692,36 Euros par action. Ce dividende devrait être payé au siège social à partir du 30/09/2017.
- Au report à nouveau pour 299 127,95 Euros ;

Les droits bruts de chaque associé avant retenue à la source relative aux prélèvements sociaux prévus à l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale et à l'article 117 Quater du code général des impôts sont les suivants :

Compte tenu de ces éléments, les droits nets sont les suivants :

- SARL DAP : 346 181,00 Euros.

Dividendes versés ou non au titre des trois exercices précédents

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes, au cours des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

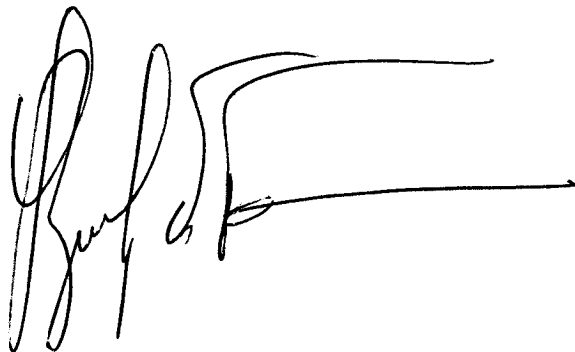
- 20.01.1/0 12 -/1
- Clôture au 31/12/2014 : NEANT
- Clôture au 31/12/2013 : 400,00

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, il est signalé que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 61 885,00 euros non déductible du résultat fiscal. Cette somme correspond à des dépenses et des charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Il est espéré que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à la Présidence pour l'exercice écoulé.

Fait à Mons en Montois
Le 14/09/2017

La Présidence.

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to the President of the company, is written over the text 'La Présidence.'